

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

ARRÊTÉ

Direction de l'Architecture

~~Le Ministre des Affaires culturelles~~

Le Ministre de la Culture et de
l'Environnement

- VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée par la loi n° 67.1174 du 28 décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69.607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5.1 de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites ;
- VU la loi du 12 avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 9 février 1968 portant application du décret du 7 février 1959 modifié relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU le décret n° 72.37 du 11 janvier 1972 relatif au stationnement des caravanes et notamment les articles 3, 7, 9 et 10 ;
- VU le décret n° 70.288 du 31 mars 1970 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales et supérieure des sites ;
- VU l'arrêté en date du 15 septembre 1977 inscrivant sur l'inventaire des sites du département de la Dordogne l'ensemble formé sur la commune de CHATEAU L'EVEQUE par le lieu-dit "Rivière-Nord" ;

A R R Ê T É :

ARTICLE 1er - L'article 1er de l'arrêté en date du 15 novembre 1977 susvisé est rectifié comme suit : "est inscrit sur l'inventaire des sites du département de la Dordogne l'ensemble formé sur la commune de Château-l'Évêque par le lieu-dit "Rivière Nord" comprenant les parcelles cadastrales suivantes : section G1 n° 388 à 394 inclus)

ARTICLE 2 - Le présent arrêté rectificatif sera notifié au Préfet du département de la Dordogne, au Maire de la commune de CHATEAU L'EVEQUE qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution et au propriétaire intéressé.

Fait à PARIS, le 5 décembre 1977

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur de l'Architecture
le Directeur Adjoint

Signé : Raymond BOCQUET

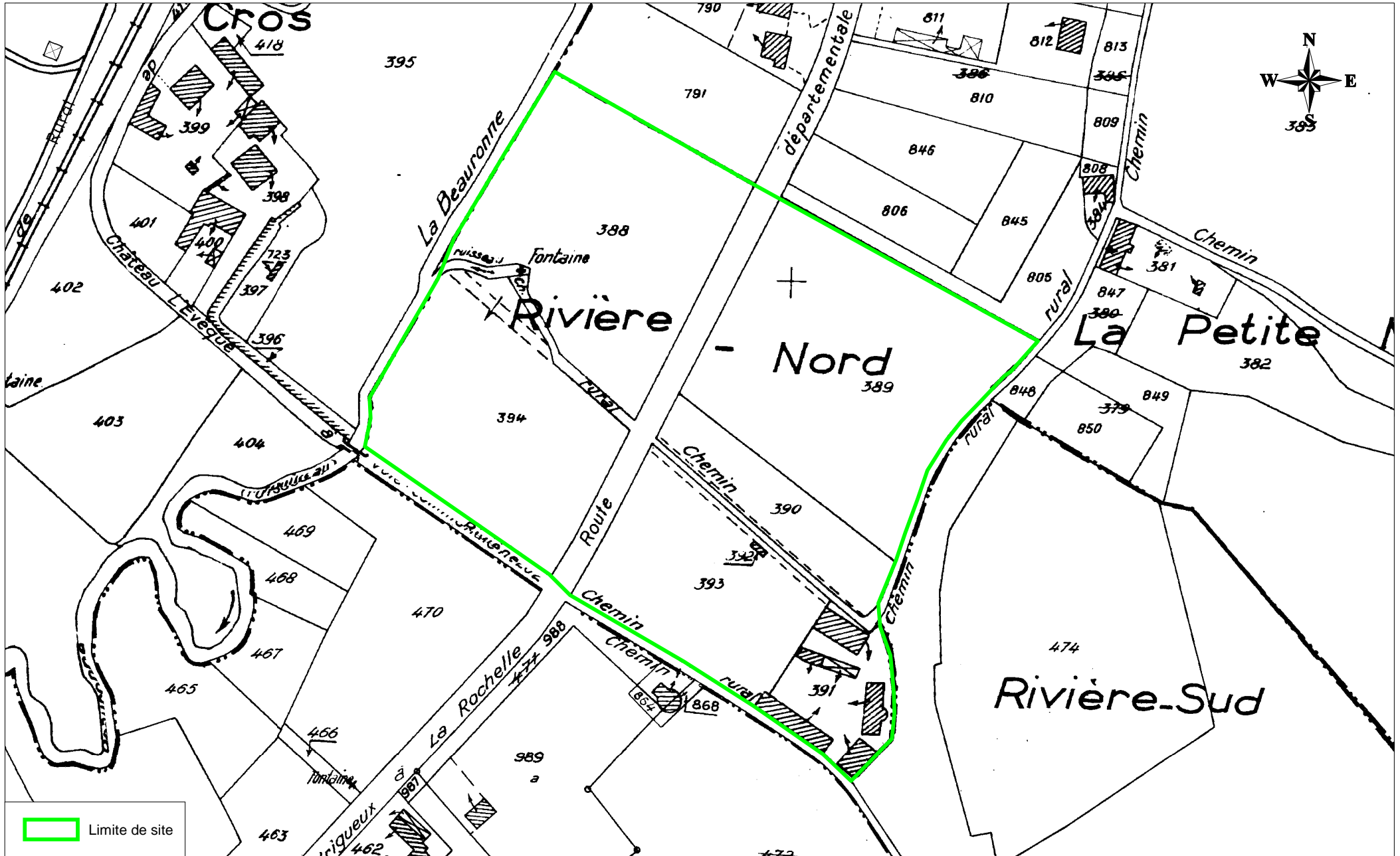
Pour ampliation

L'Administrateur Civil
chargé du Bureau des Sites



Gilbert SIMON

CHATEAU L'EVEQUE
Site inscrit : Lieu-dit "Rivière Nord"



Limite de site

